Fédération Française de Natation

Programme Sportif 2023

Activités estivales
(Zone nord-ouest)

Version du 30 mai 2023

Table des Matières

Préambule 3
Calendrier 2023 3
Catégories d'âge – Saison 2023 4
Règlements – Eté 2023 5
Maillots de bain 7
Pass'Sports de l'eau 9
Challenge Avenir 11
Formation d'officiels natation course 12
Coupe d'été open du Lot 13
Challenge Avenir - Trophée sprint 14
Trophée du 4 nageur été 15
Challenge « Benoît Lauvie » 16
Trophée nageur complet été 17
Programme Trophée nageur complet été 18
Trophée individuel été 19
Coupe Régionale Interclubs Toutes Catégories 20
Coupe Régionale Interclubs : Règlement fédéral 21
Challenge Yvette Andrada 22
Critériums Zone Ouest 23
Programme Critériums Zone Ouest 24
Championnats du Lot open 25
Annexe 26
Cahier des charges relatif à l'organisation de compétitions régionales en bassin de 25 m ou 50 m 27

Version du 30 mai 2023

Préambule

Pour le « secteur nord-ouest» de la Ligue Occitanie, il est ainsi proposé ce programme respectant les critères suivants :
- sessions de Pass'Sport de l'eau incluses.
- sessions de Challenge avenir. Ces sessions seront ouvertes à tous les nageurs avenir, qu'ils aient ou non le Pass'Compétition, et aménagées selon les nouvelles directives FFN.
- compétitions d'une demi-journée ou d'une journée maximum.

Toutes les compétitions proposées sont ouvertes à tous les nageurs ayant une licence compétition de quelque club que ce soit.
Les nageurs de la catégorie Avenir devront avoir une licence compétition et être titulaires du Sauv'Nage (Directive FFN).

Calendrier 2023

Date	Lieu	Titre	Catégories
Samedi 27 mai		Formation initiale et continue d'officiels	14 ans et +
Dimanche 25 juin	Saint Céré	Coupe d'été open du Lot	Toutes catégories
Dimanche 2 juillet	Figeac	Challenge Avenir	Avenir
		Trophée sprint	Benjamins-Juniors-Seniors
Dimanche 9 juillet	Fleurance	Trophée 4 nageur été	Toutes catégories
Dimanche 16 juillet	Souillac	Trophée nageur complet été	Toutes catégories
Dimanche 23 juillet	Saint Céré	Trophée individuel été	Toutes catégories
Dimanche 30 juillet	**Decazeville**	**Championnats Interclubs toutes catégories**	**Toutes catégories**
Dimanche 6 août	Saint Céré (org : EBB)	Challenge Yvette Andrada	Avenir-Benjamins
Dimanche 13 août	Souillac	Critériums zone ouest # 1	Toutes catégories
Dimanche 20 août	Gramat	Critériums zone ouest # 2	Toutes catégories
Samedi 2 septembre	Gourdon (repli : Saint Céré)	Championnat du Lot open	Toutes catégories
Tests ENF2			
Organisation locale à la demande	Date et lieu communiqués en cours de saison	ENF2	Avenir et +

Organisation club

Vendredi 14 juillet	Souillac	Challenge Benoît Lauvie	Toutes catégories

Version du 20 mai 2023

Catégories d'âge – Saison 2023

Rappels :
- Avenirs : filles 11 ans et moins ; garçons 12 ans et moins.
- Benjamins : filles 12 et 13 ans ; garçons 13 et 14 ans.
- Juniors : filles 14 à 17 ans ; garçons 15 à 18 ans.
- Seniors : filles 18 ans et plus ; garçons 19 ans et plus.

	Saison 2023 du 1er janvier au 31 décembre 2023			
	Dames		Messieurs	
Benjamins	12-13 ans	2011 et 2010	13-14 ans	2010 et 2009
Juniors	14-17 ans	2009 à 2006	15-18 ans	2008 à 2005
Seniors	18 ans et plus	2005 et avant	19 ans et plus	2004 et avant

Filles	Année de naissance	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005 et avant
	Âge	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
Catégorie		Benjamins		Juniors				Seniors
Garçons	Âge	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
	Année de naissance	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004 et avant

Pour les avenirs, dans certaines compétitions, on différencie :

Catégories 2023	**Dames**		**Messieurs**	
Avenirs 3	11 ans	2012	12 ans	2011
Avenirs 2	10 ans	2013	11 ans	2012
Avenirs 1	9 ans et -	2014 et +	10 ans et –	2013 et +

Version du 30 mai 2023

Règlements – Eté 2023

Généralités :
Les résultats ne seront pas affichés dans la piscine de la compétition ; programmes et résultats seront disponibles sur le Live.
Les résultats de toutes ces organisations seront mis en ligne et téléchargeables sur le site départemental du Lot (http://lot.ffnatation.fr/script/index.php) pour les Challenges avenir et les Championnats du Lot, ou sur celui de la Ligue (https://occitanie.ffnatation.fr/script/index.php) pour les compétitions régionales.

Engagements pour les compétitions :
Sur extranat uniquement (hors Championnats du Lot).
Les compétitions de ce programme sont ouvertes à tous les nageurs disposant d'une licence compétition, quel que soit leur club d'origine, mais les podiums ne seront accessibles qu'aux nageurs ayant une licence de natation estivale et n'ayant fait aucune compétition avant le 1er juin.
Les nageurs de la catégorie Avenir devront avoir une licence compétition et être titulaires du Sauv'Nage (Directive FFN).
Limite des engagements à J-2 (exemple : le vendredi soir minuit pour les compétitions ayant lieu le dimanche).
Le programme complet sera envoyé à chaque club qui pourra l'imprimer ou l'avoir sur téléphone portable ou tablette. Aucun programme imprimé ne sera distribué aux clubs le jour de la compétition.
Les engagements supplémentaires seront possibles jusqu'au samedi midi à l'adresse engagements@occitanie.ffnatation.fr.
Aucune modification et aucun engagement supplémentaire ne seront possibles le jour de la compétition. Seuls les forfaits déclarés à l'arrivée des clubs seront enregistrés.

Officiels :
Les sessions de Challenge avenir seront gérées par un officiel ayant le titre de Juge-Arbitre.
Il sera assisté d'officiels titulaires présents, d'évaluateurs ENF3 NC, et de nageurs de plus de 12 ans volontaires pour tenir notamment les postes de chronométreur ou juge à l'arrivée.
Les compétitions seront gérées par deux officiels ayant le titre de Juge-Arbitre.
Ils seront assistés d'officiels titulaires présents et régulièrement licenciés pour la saison en cours. Les officiels pourront s'inscrire au préalable sur un lien Doodle qui sera envoyé aux clubs.

Echauffement des compétitions :
Pour les compétitions, l'échauffement se fera en groupes comprenant arrivée sur site et mise à l'eau. Les groupes seront déterminés en fonction du nombre de nageurs engagés par chaque club et selon la proximité des clubs par rapport au lieu de compétition.
Chaque club se verra attribuer un ou plusieurs couloirs pour son échauffement en fonction du nombre de nageurs qu'il présentera.
Les clubs recevront le samedi matin le programme de la compétition et l'organisation de l'échauffement.

Spécificités club organisateur d'une compétition régionale :
Un club organisateur d'une compétition régionale recevra une aide à l'organisation de 250 € par réunion de la part de la Ligue.
De plus, il sera dispensé de droits d'engagements pour la compétition qu'il organise.
Le club organisateur, par l'intermédiaire de son Président, s'engage à respecter le cahier des charges figurant en annexe. Le cahier des charges signé par le Président et précédé de la mention « Lu et approuvé » devra parvenir à la ligue au moins huit jours avant la tenue de la compétition.

Coordonnées bancaires Ligue Occitanie :

Version du 30 mai 2023

Pour toutes les compétitions régionales (hors Coupe été du Lot et Championnats du Lot), les engagements devront être réglés à la Ligue Occitanie par chèque ou virement bancaire, en spécifiant le nom du club et la compétition de référence.
Ci-dessous les coordonnées bancaires de la Ligue Occitanie :

Relevé d'identité bancaire / IBAN				
IBAN : FR76 1780 7000 0805 0196 3197 853				**BIC** : CCBPFRPPTLS
Code Banque	**Code Guichet**	**Numéro de compte**	**Clé RIB**	**Domiciliation / Paying banque**
17807	00008	05019631978	53	Banque Populaire Occitanie

Version du 30 mai 2023

Maillots de bain

A partir du 1er Janvier 2023, et pour toute la saison sportive, les vêtements techniques de natation homologués FINA (jammer, combinaison..) ne seront autorisés en compétition **qu'à partir de la catégorie Juniors**.

Définition des vêtements techniques
relative au dispositif applicable aux benjamins et plus jeunes

	Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse **ET <u>si les coutures sont piquées</u>**.
Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse **ET <u>si les coutures sont piquées</u>**.	
Coutures piquées autorisées. →	

Version du 1er mai 2023

← Coutures **soudées ou collées interdites**.

Coupe « combinaison » interdite et maillot avec **coutures soudées ou collées** interdit. →

Version du 3 mai 2023

Pass'Sports de l'eau

1 - <u>Catégories d'âge</u> :
La catégorie « Avenirs » (filles nées en 2012 et après, garçons nés en 2011 et après) prend part au parcours de l'ENF. Les tests sont aussi ouverts aux nageurs des catégories supérieures qui veulent obtenir leur Pass'Compétition.

2 - <u>Engagements</u> :
La liste des nageurs engagés devra être envoyée par mail à l'adresse : engagements@occitanie.ffnatation.fr.
Les clubs devront utiliser pour cela tableau téléchargeable à l'adresse : http://occitanie.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=1&idrub=45.
Les clubs devront également communiquer les noms des personnes ayant la qualification d'Evaluateur ou d'Assistant-Evaluateur ENF2 qui seront présentes sur les centres avec les nageurs (voir tableau d'inscription).

3 - <u>Participation</u> :
Pour être enregistrés dans la rubrique ENF du logiciel extraNat de la FFN, les nageurs concernés devront respecter la chronologie des tests ENF et devront être titulaires du test ENF sous-jacent pour être enregistrés dans le test ENF correspondant.

4 - <u>Programme et horaires</u> :
Les nageurs seront accueillis à partir de 9 h 30.
Les ateliers commenceront à 10 heures.
Chaque nageur pourra se présenter aux ateliers suivants :
- natation course.
- natation artistique.
- water-polo.
- plongeon.
- nage avec palmes.

Les rotations des groupes de nageurs seront organisées par les Evaluateurs ENF2 et Assistants évaluateurs ENF2 présents sur les centres.
Pour obtenir son Pass'Sport de l'eau, un nageur doit réussir au moins trois des cinq épreuves en ateliers.

5 - <u>Encadrement</u> :
Au moins deux évaluateurs ENF2 doivent être présents, dont obligatoirement un extérieur au club organisateur.

6 - <u>Résultats :</u>
Après chaque session, dans un délai de 15 jours maximum, l'évaluateur responsable de la session doit remonter les résultats des Pass'sports de l'eau au comité départemental qui enregistre ces derniers dans la rubrique ENF du logiciel extraNat FFN. Les pratiquants concernés devront être préalablement licenciés et titulaires du Sauv'nage.

7 - <u>Déclaration préalable</u> :
Chaque session de Pass'sports de l'eau doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du comité départemental au moins 7 jours avant le jour de ladite session. Cette déclaration doit préciser : la date, le lieu, les horaires, les noms, IUF FFN et n° de certification ENF2 des évaluateurs présents.
Pour chaque session, le comité départemental peut dépêcher un représentant pour assister ou participer à ladite session.

8 - <u>Remarques et recommandations</u> :

Version du 30 mai 2023

Cette journée n'est qu'une session de tests. Les nageurs se présentant dans les centres **devront connaître** les épreuves qui les attendent, et y avoir été familiarisés lors des entraînements dans les clubs. Ils devront en particulier avoir l'habitude des palmes et tubas frontaux, ballons et buts de water-polo, parcours de natation artistique, et plongeons.

Une session ne sera maintenue que s'il y a des nageurs d'au moins deux clubs différents.

Version du 30 mai 2023

Challenge Avenir

Rappels réglementaires :

- Il est décidé de maintenir une rencontre de type « Challenge Avenir » pour la délivrance du Pass'compétition Natation Course et Eau Libre.
- Pour accéder au « Challenge Avenir », les pratiquants devront préalablement être licenciés.
- La participation au « Challenge Avenir » n'est pas soumise à l'obtention préalable du Pass'sports de l'eau. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du « Challenge Avenir », le nageur devra obligatoirement être titulaire du Pass'sports de l'eau.
- Les 9 épreuves individuelles du « Challenge Avenir » :

Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre.
Trois 50 mètres 2 nages : 25 papillon-25 dos ; 25 dos-25 brasse ; 25 brasse-25 nage libre.
Deux 100 mètres : 100 nage libre, 100 4 nages.

- La délivrance du Pass'compétition dans le cadre du « Challenge Avenir » est soumise à la réalisation de 5 des 9 épreuves composant le circuit, dont à minima et au choix : deux 25 m, deux 50 m et un 100 m.
- A partir de la saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le « Challenge Avenir ». Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du « Challenge Avenir » à valider, à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.
- Dans le cadre du « Challenge Avenir », les Juges-Arbitres de Natation Course officient sans avoir nécessairement suivi préalablement la formation d'évaluateur ENF3 Natation Course.
- Le jury des réunions sera constitué au minimum d'un officiel titulaire du titre de Juge-Arbitre qui sera accompagné obligatoirement d'au moins un évaluateur ENF3 NC.
- Un format de compétition est disponible sur l'espace extraNat de chaque Ligue et Comité Départemental (Challenge Avenir régional (type 291), Challenge Avenir départemental (type 297)).
- Seul ce type de compétition sera pris en compte pour gérer le challenge Avenir. Tout autre résultat issu d'autres formats sera rejeté par le système.
- Adaptation FFN à partir de la saison 2021 : chaque réunion comprendra les neuf épreuves du Challenge avenir.
- Un nageur pourra s'engager sur 5 épreuves maximum par Challenge. Il sera donc possible à un nageur de valider son Pass'Compétition en une seule participation au Challenge avenir s'il nage et valide deux 25 mètres, deux 50 mètres et un 100 mètres le même jour.

Programme du Challenge Avenir

Epreuves intercalées avec celles de la compétition ayant lieu le même jour	
1. 50 mètres papillon-dos filles	10. 50 mètres brasse-nage libre garçons
2. 50 mètres papillon-dos garçons	11. 50 mètres dos-brasse filles
3. 25 mètres brasse filles	12. 50 mètres dos-brasse garçons
4. 25 mètres brasse garçons	13. 25 mètres nage libre filles
5. 100 mètres nage libre filles	14. 25 mètres nage libre garçons
6. 100 mètres nage libre garçons	15. 100 mètres 4 nages filles
7. 25 mètres papillon filles	16. 100 mètres 4 nages garçons
8. 25 mètres papillon garçons	17. 25 mètres dos filles
9. 50 mètres brasse-nage libre filles	18. 25 mètres dos garçons

Version du 30 mai 2023

Formation d'officiels natation course

Une formation d'officiels est proposée lors du week-end de Pentecôte (samedi 27 et/ou lundi 29 mai 2023).

Les date, lieu exact et horaire seront communiqués ultérieurement en fonction des inscriptions. Il pourra y avoir deux formations (une le samedi, une le lundi) si le nombre de candidats est trop important et leurs situations géographiques trop dispersées.

Cette formation s'adresse :

- aux licenciés de 14 ans minimum qui veulent obtenir le titre de Chronométreur.
- aux licenciés de 16 ans minimum qui veulent obtenir le titre de Juge (même s'ils ne sont pas déjà titulaires du titre de Chronométreur).
- aux officiels C qui veulent obtenir le titre de Juge.
- aux officiels B qui veulent obtenir le titre de Juge (formation passerelle).
- aux officiels B qui n'ont pas suivi de formation continue en 2021-2022.
- aux Juges qui n'ont pas suivi de formation continue en 2021-2022.

Les clubs devront communiquer les noms de leurs candidats à l'adresse didier.meslet@wanadoo.fr pour le **dimanche 14 mai** au plus tard en indiquant, pour chacun d'eux :

- leurs nom, prénom, n° IUF et date de naissance.
- une adresse mail valide.
- la formation (initiale ou continue) choisie.

Attention :
Tous les candidats devront avoir une licence valable pour la saison en cours le jour de la formation.

Version du 30 mai 2023

Coupe d'été open du Lot

1 - Lieu et date : Saint Céré, le dimanche 25 juin 2023.

2 - Catégories d'âge : Avenirs*, Benjamins, Juniors, Seniors.
* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

3 - Règles de participation :
Nageurs ayant une licence compétition, annuelle ou été.
Avenirs : 3 épreuves maximum ; Benjamins, Juniors et Seniors : 5 épreuves maximum.

4 - Engagements : Extranat du 16 juin au 23 juin à minuit.

5 - Droits d'engagement : 1 € par épreuve.

6 - Épreuves :
- Avenirs : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 50 mètres nage libre, 100 mètres 4 nages.
- Benjamins-Juniors-Seniors : 50 et 100 mètres papillon, 50 et 100 mètres dos, 50 et 100 mètres brasse, 50, 100 et 200 mètres nage libre, 100 et 200 mètres 4 nages.
Les séries seront faites d'après les temps d'engagement, sans tenir compte des catégories d'âge.

7 - Délégué fédéral : Comité départemental du Lot.

OP : 9 h 00 - DE : 10 h 00	OP : 14 h 00 - DE : 15 h 00
1. 50 m nage libre dames toutes catégories 2. 50 m nage libre messieurs toutes catégories 3. 100 m brasse dames benjamines-juniors-seniors 4. 100 m brasse messieurs benjamins-juniors-seniors 5. 100 m 4 nages dames toutes catégories 6. 200 m 4 nages messieurs benjamins-juniors-seniors 7. 50 m dos dames toutes catégories 8. 50 m dos messieurs toutes catégories 9. 100 m papillon dames benjamines-juniors-seniors 10. 100 m papillon messieurs benjamins -juniors-seniors 11. 400 m nage libre dames benjamines -juniors-seniors 12. 200 m nage libre messieurs benjamins-juniors-seniors	13. 100 m nage libre dames benjamines-juniors-seniors 14. 100 m nage libre messieurs benjamins - juniors-seniors 15. 50 m brasse dames toutes catégories 16. 50 m brasse messieurs toutes catégories 17. 200 m 4 nages dames benjamines-juniors-seniors 18. 100 m 4 nages messieurs toutes catégories 19. 100 m dos dames benjamines-juniors-seniors 20. 100 m dos messieurs benjamins -juniors-seniors 21. 50 m papillon dames toutes catégories 22. 50 m papillon messieurs toutes catégories 23. 200 m nage libre dames benjamines-juniors-seniors 24. 400 m nage libre messieurs benjamins-juniors-seniors

Coordonnées bancaires CD 46

Relevé d'identité bancaire / IBAN				
IBAN : FR76 1780 7008 1501 5191 4320 318				**BIC** : CCBPFRPPTLS
Code Banque	**Code Guichet**	**Numéro de compte**	**Clé RIB**	**Domiciliation / Paying banque**
17807	00815	01519143203	18	BP. Occitane Gourdon

Version du 10 mai 2023

Challenge Avenir - Trophée sprint

1 - <u>Lieu et date</u> : Figeac, le dimanche 2 juillet 2023.

2 - <u>Catégories d'âge</u> : Filles et Garçons Benjamins, Juniors et Seniors.

3 - <u>Epreuves</u> : 50 mètres nage libre, dos, brasse, papillon dames et messieurs.

4 - <u>Règlement</u> :
Chaque nageur peut participer aux épreuves de sa catégorie d'âge.
Les séries seront faites d'après les temps d'engagement sans tenir compte des catégories d'âge.

5 - <u>Finales</u> :
Pour chaque course, et dans chaque catégorie (voir plus haut), les six meilleurs temps réalisés en séries seront qualifiés pour la finale.
Pour chaque épreuve, les finales se nageront dans cet ordre :
- finale A Benjamins filles, puis garçons.
- finale A Juniors 1-2 filles, puis garçons.
- finale A Juniors 3-4 et Seniors filles, puis garçons.

6 - <u>Engagements et droits</u> :
Sur Extranat du 23 juin au 30 juin à minuit.
1,50 € par épreuve individuelle.
2 € par relais.
Pas de droit d'engagement pour les finales.

7 - <u>Récompenses</u> :
Trois premières filles et trois premiers garçons de chaque finale A.

Programme

OP : 8 h 30 - DE : 9 h 30	OP : 13 h 30 - DE : 14 h 30
1. 50 mètres nage libre dames séries	10. 50 mètres nage libre dames finales A
2. 50 mètres nage libre messieurs séries	11. 50 mètres nage libre messieurs finales A
3. 50 mètres dos dames séries	12. 50 mètres dos dames finales A
4. 50 mètres dos messieurs séries	13. 50 mètres dos messieurs finales A
5. 50 mètres brasse dames séries	14. 50 mètres brasse dames finales A
6. 50 mètres brasse messieurs séries	15. 50 mètres brasse messieurs finales A
7. 50 mètres papillon dames séries	16. 50 mètres papillon dames finales A
8. 50 mètres papillon messieurs séries	17. 50 mètres papillon messieurs finales A
9. Relais 4 x 50 mètres 4 nages mixte	18. Relais 4 x 50 mètres nage libre mixte

Version du 30 mai 2023

Trophée du 4 nageur été

1 - <u>Lieu et date</u> : Fleurance, le dimanche 9 juillet 2023.

2 - <u>Catégories d'âge</u> : Filles et Garçons Avenirs*, Benjamins, Juniors, Seniors.
* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

3 - <u>Epreuves</u> :
- Avenir 1-2 : 25 mètres papillon, 25 mètres dos, 25 mètres brasse, 25 mètres nage libre.
- Avenir 3 : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 50 mètres nage libre.
- Benjamins 1 : 100 mètres papillon, 100 mètres dos, 100 mètres brasse, 100 mètres nage libre.
- Benjamins 2 – Juniors : 200 mètres 4 nages, 200 mètres dos, 200 mètres brasse, 200 mètres nage libre.
- Seniors : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 100 mètres nage libre.

4 - <u>Règlement</u> :
Chaque nageur participe aux quatre épreuves de sa catégorie d'âge.
Mais, un nageur peut ne s'engager que sur une, deux, ou trois épreuves seulement.
Un nageur ne participant pas aux quatre épreuves de sa catégorie ne sera pas classé.

5 – <u>Engagements et droits</u> :
Sur Extranat du 30 juin au 7 juillet à minuit.
1,50 € par épreuve individuelle.

6 - <u>Récompenses</u> :
Trois premières filles et trois premiers garçons du classement par points sur les 4 épreuves obligatoirement dans les catégories définies ci-après : Avenir 1-2, Avenir 3, Benjamins 1, Benjamins 2-Juniors1-2, Junior3-4.

Programme

OP : 8 h 30 - DE : 9 h 30	OP : 13 h 30 - DE : 14 h 30
1. 25 mètres papillon Avenir 1-2 filles 2. 25 mètres papillon Avenir 1-2 garçons 3. 50 mètres papillon Avenir 3 – Seniors filles 4. 50 mètres papillon Avenir 3 - Seniors garçons 5. 100 mètres papillon Benjamine 1 6. 100 mètres papillon Benjamin 1 7. 200 4 nages Benjamine 2 – Juniors filles 8. 200 4 nages Benjamin 2 – Juniors garçons 9. 25 mètres brasse Avenir 1-2 filles 10. 25 mètres brasse Avenir 1-2 garçons 11. 50 mètres brasse Avenir 3 – Seniors filles 12. 50 mètres brasse Avenir 3 - Seniors garçons 13. 100 mètres brasse Benjamine 1 14. 100 mètres brasse Benjamin 1 15. 200 mètres brasse Benjamine 2 - Juniors 16. 200 mètres brasse Benjamin 2 - Juniors	17. 25 mètres dos Avenir 1-2 filles 18. 25 mètres dos Avenir 1-2 garçons 19. 50 mètres dos Avenir 3 – Seniors filles 20. 50 mètres dos Avenir 3 - Seniors garçons 21. 100 mètres dos Benjamine 1 22. 100 mètres dos Benjamin 1 23. 200 mètres dos Benjamine 2 - Juniors 24. 200 mètres dos Benjamin 2 - Juniors 25. 25 mètres nage libre Avenir 1-2 filles 26. 25 mètres nage libre Avenir 1-2 garçons 27. 50 mètres nage libre Avenir 3 – Seniors filles 28. 50 mètres nage libre Avenir 3 - Seniors garçons 29. 100 mètres nage libre Benjamine 1 - Seniors 30. 100 mètres nage libre Benjamin 1 - Seniors 31. 200 mètres nage libre Benjamine 2 - Juniors 32. 200 mètres nage libre Benjamin 2 - Juniors

Version du 30 mai 2023

Challenge « Benoît Lauvie »

1 - Lieu et date : Souillac, le vendredi 14 juillet 2023.

2 - Catégories d'âge :
- Avenirs (titulaires du Sauv'Nage et d'une licence compétition).
- Benjamins, Juniors, Seniors ayant une licence compétition, annuelle ou été.

3 - Règle de participation : Pour tous les nageurs : 3 épreuves maximum + le relais.

4 - Engagements : Extranat du 5 au 12 juillet à minuit.

5 - Droits d'engagement : Aucun.

6 - Épreuves :
- Avenir : 25 mètres nage libre, 25 mètres brasse, 50 mètres dos-brasse, 50 mètres brasse-nage libre, 100 mètres nage libre.
- Benjamins-Juniors-Seniors : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 50 mètres nage libre, 100 mètres dos, 100 mètres brasse, 100 mètres nage libre, 100 mètres 4 nages. Les séries seront faites d'après les temps d'engagement, sans tenir compte des catégories d'âge.
- Toutes catégories : relais 4 fois 50 mètres nage libre mixte (2 garçons + 2 filles). L'ordre des nageurs dans le relais n'a pas d'importance.

7 – Officiels : Chaque club participant doit fournir au moins un officiel jusqu'à 5 nageurs engagés, 2 officiels jusqu'à 10 nageurs engagés, et 3 officiels à partir de 11 nageurs engagés.

Programme

Vendredi 14 juillet 2023 OP : 16 h 30 - DE : 17 h 30	
1. 25 m nage libre dames avenir 2. 25 m nage libre messieurs avenir 3. 50 m papillon dames Benjamines-Juniors-Seniors 4. 50 m papillon Benjamins-Juniors-Seniors 5. 100 m brasse dames Benjamines-Juniors-Seniors 6. 100 m brasse messieurs Benjamins-Juniors-Seniors 7. 50 m brasse-nage libre dames avenir 8. 50 m brasse-nage libre messieurs avenir 9. 50 m dos dames Benjamines-Juniors-Seniors 10. 50 m dos messieurs Benjamins-Juniors-Seniors 11. 100 m nage libre dames avenir 12. 100 m nage libre messieurs avenir 13. 100 m nage libre dames Benjamines-Juniors-Seniors 14. 100 m nage libre messieurs Benjamins-Juniors-Seniors	15. 50 m brasse dames Benjamines-Juniors-Seniors 16. 50 m brasse messieurs Benjamins-Juniors-Seniors 17. 25 m brasse dames avenir 18. 25 m brasse messieurs avenir 19. 100 m 4 nages dames Benjamines-Juniors-Seniors 20. 100 m 4 nages messieurs Benjamins-Juniors-Seniors 21. 50 m nage libre dames Benjamines-Juniors-Seniors 22. 50 m nage libre messieurs Benjamins-Juniors-Seniors 23. 50 m dos-brasse dames avenir 24. 50 m dos-brasse messieurs avenir 25. 100 m dos dames Benjamines-Juniors-Seniors 26. 100 m dos messieurs Benjamins-Juniors-Seniors 27. Relais 4 fois 50 nage libre mixte toutes catégories

Version du 30 mai 2023

Trophée nageur complet été

1 - <u>Lieu et date</u> : Souillac, le dimanche 16 juillet 2023.

2 - <u>Catégories d'âge</u> : Filles et Garçons Avenirs*, Benjamins, Juniors, Seniors.
* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

3 - <u>Epreuves</u> :
- Avenir : 25 mètres papillon, 25 mètres dos, 25 mètres brasse, 100 mètres nage libre, 100 mètres 4 nages.
- Benjamins 1 : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 200 mètres 4 nages, 200 mètres nage libre.
- Benjamins 2 - Juniors - Seniors : 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 200 mètres 4 nages, 400 mètres nage libre.

4 - <u>Règlement</u> :
Pour participer au Trophée, chaque nageur participe à trois épreuves de sa catégorie d'âge : un 25 mètres ou un 50 mètres de spécialité (à choisir parmi les trois proposés), l'épreuve obligatoire de 4 nages, et l'épreuve obligatoire de nage libre (100 , 200 ou 400 mètres selon la catégorie).
Mais, un nageur peut ne s'engager que sur une ou deux épreuves seulement. Un nageur ne pourra pas s'engager à plus de trois épreuves sur le Trophée du nageur complet été.
<u>Attention</u> : il est interdit d'engager un nageur sur deux 25 mètres différents (Avenir) ou deux 50 mètres différents (Benjamins, Juniors, Seniors).
Une compétition complémentaire sera disponible sur extranat (Trophée nageur complet : courses complémentaires) pour engager des nageurs avenir sur un ou deux autres 25 mètres, et les nageurs des autres catégories sur un ou deux autres 50 mètres. Le nombre d'engagements sera limité à deux par nageur. Les séries de ces courses complémentaires sont notées en *italique* dans le programme de la page suivante.
Ainsi, tous les nageurs pourront nager jusqu'à cinq épreuves dans la journée : les trois épreuves du Trophée de leur catégorie d'âge, et deux courses complémentaires.

5 - <u>Engagements et droits</u> :
Sur Extranat du 7 au 14 juillet à minuit.
1,50 € par épreuve individuelle pour le Trophée du nageur complet.
Gratuit pour les courses complémentaires.

6 – <u>Récompenses</u> :
Seuls sont classés les nageurs ayant effectué leurs trois épreuves obligatoires du Trophée du nageur complet.
Le classement est fait en prenant le total des points des trois épreuves à la table de cotation FFN.
Un classement filles et un classement garçons sont faits dans les catégories suivantes : Avenir, Benjamins 1, Benjamins 2-Juniors1-2, Junior3-4.

Version du 30 mai 2023

Programme Trophée nageur complet été

OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30
1. 25 m dos avenir dames *2. 25 m dos avenir messieurs courses complémentaires* 3. 25 m papillon avenir dames *4. 25 m papillon avenir messieurs courses complémentaires* 5. 25 m brasse avenir dames *6. 25 m brasse avenir messieurs courses complémentaires* *7. 50 m dos benjamines - juniors - seniors dames courses complémentaires* 8. 50 m dos benjamins - juniors - seniors messieurs *9. 50 m papillon benjamines - juniors - seniors dames courses complémentaires* 10. 50 m papillon benjamins - juniors - seniors messieurs *11. 50 m brasse benjamines - juniors - seniors dames courses complémentaires* 12. 50 m brasse benjamins - juniors - seniors messieurs 13. 400 m nage libre benjamines 2 - juniors - seniors dames 14. 100 m nage libre avenir dames 15. 200 m nage libre benjamines 1 16. 100 m 4 nages avenir messieurs 17. 200 m 4 nages benjamins - juniors - seniors messieurs
OP : 13 h 30 - DE : 14 h 30
18. 25 m dos avenir messieurs *19. 25 m dos avenir dames courses complémentaires* 20. 25 m papillon avenir messieurs *21. 25 m papillon avenir dames courses complémentaires* 22. 25 m brasse avenir messieurs 23. *25 m brasse avenir dames courses complémentaires* *24. 50 m dos benjamins - juniors - seniors messieurs courses complémentaires* 25. 50 m dos benjamines - juniors - seniors dames *26. 50 m papillon benjamins - juniors - seniors messieurs courses complémentaires* 27. 50 m papillon benjamines - juniors - seniors dames *28. 50 m brasse benjamins - juniors - seniors messieurs courses complémentaires* 29. 50 m brasse benjamines - juniors - seniors dames 30. 400 m nage libre benjamins 2 - juniors - seniors messieurs 31. 100 m nage libre avenir messieurs 32. 200 m nage libre benjamins 1 33. 100 m 4 nages avenir dames 34. 200 m 4 nages benjamines - juniors - seniors dames

Version du 30 mai 2023

Trophée individuel été

1 - <u>Lieu et date</u> : Saint Céré, le dimanche 23 juillet 2023

2 - <u>Catégories d'âge</u> : Filles et Garçons Avenirs*, Benjamins, Juniors, Seniors.
* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

3 - <u>Epreuves</u> :
- Avenir : 50 mètres papillon, 50 m et 100 mètres dos, 50 et 100 mètres brasse, 50 et 100 mètres nage libre, 100 mètres 4 nages.
- Avenirs 3 seulement : 100 mètres papillon et 200 mètres 4 nages en plus.
- Benjamins - Juniors - Seniors : 50 et 100 mètres papillon, 50, 100 et 200 mètres dos, 50, 100 et 200 mètres brasse, 50, 100, 200, et 400 mètres nage libre, 100 et 200 mètres 4 nages.

4 - <u>Règlement</u> :
Avenir, Benjamins, Juniors et Seniors : 3 épreuves maximum par demi-journée de compétition.

5 - <u>Engagements et droits</u> :
Sur Extranat du 14 au 21 juillet à minuit.
1,50 € par épreuve individuelle.

6 - <u>Classement et récompenses</u> :
Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve dans chacune des catégories d'âge :
- Avenir
- Benjamins
- Juniors 1-2
- Juniors 3-4 - Seniors

Programme

OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
1 - 50 m papillon dames toutes catégories	15 - 100 m papillon dames avenirs 3 à seniors
2 - 50 m papillon messieurs toutes catégories	16 - 100 m papillon messieurs avenirs 3 à seniors
3 - 100 m dos dames toutes catégories	17 - 50 m dos dames toutes catégories
4 - 100 m dos messieurs toutes catégories	18 - 50 m dos messieurs toutes catégories
5 - 200 m nage libre dames benjamines- juniors - seniors	19 - 400 m nage libre dames benjamines- juniors - seniors
6 - 400 m nage libre messieurs benjamins- juniors - seniors	20 - 200 m nage libre messieurs benjamins- juniors - seniors
7 - 50 m brasse dames toutes catégories	21 - 100 m brasse dames toutes catégories
8 - 50 m brasse messieurs toutes catégories	22 - 100 m brasse messieurs toutes catégories
9 - 100 m nage libre dames toutes catégories	23 - 50 m nage libre dames toutes catégories
10 - 100 m nage libre messieurs toutes catégories	24 - 50 m nage libre messieurs toutes catégories
11 - 200 m dos dames benjamines - juniors – seniors	25 - 200 m brasse dames benjamines- juniors – seniors
12 - 200 m brasse messieurs benjamins- juniors - seniors	26 - 200 m dos messieurs benjamins- juniors – seniors
13 - 200 m 4 nages dames avenirs 3 à seniors	27 - 100 m 4 nages dames toutes catégories
14 - 100 m 4 nages messieurs toutes catégories	28 - 200 m 4 nages messieurs avenirs 3 à seniors

Version du 30 mai 2023

Coupe Régionale Interclubs Toutes Catégories

1 - <u>Lieu et date</u> : Decazeville, le dimanche 30 juillet 2023.

2 - <u>Catégories d'âge</u> : Filles et Garçons Avenirs*, Benjamins, Juniors, Seniors.
* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

3 - <u>Epreuves</u> :
50 et 100 mètres papillon, 50, 100 et 200 mètres dos, 50, 100 et 200 mètres brasse, 50, 100 et 200 mètres nage libre, 200 mètres 4 nages.
Relais 6 x 50 mètres nage libre, 4 x 100 mètres 4 nages.

4 - <u>Règlement</u> :
Voir Règlement fédéral page suivante.

5 - <u>Engagements et droits</u> :
Sur Extranat du 21 au 28 juillet à minuit.
10 € par équipe (à régler à la Ligue Occitanie).

6 - <u>Classement et récompenses</u> :
1 coupe aux trois premières équipes filles et garçons.

7 – <u>Équipes mixtes</u> :
Conformément au règlement fédéral, une compétition spéciale sera créée pour les équipes mixtes composées obligatoirement de 3 garçons et 3 filles.
Mais, dans cette compétition, pourront aussi être engagées des équipes bannières (nageurs de plusieurs clubs) ou des équipes mixtes ne respectant pas la parité (5 G + 1F, 4 G + 2F,…).

Programme

OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30
1 - Relais 6 x 50 mètres nage libre dames et messieurs
Pause 15 minutes
2 - 100 mètres dos dames et messieurs
3 - 200 mètres brasse dames et messieurs
4 - 50 mètres nage libre dames et messieurs
5 - 100 mètres papillon dames et messieurs
6 - 200 mètres dos dames et messieurs
7 - 50 mètres brasse dames et messieurs
OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
8 - 100 mètres nage libre dames et messieurs
9 - 200 mètres 4 nages dames et messieurs
10 - 50 mètres dos dames et messieurs
11 - 100 mètres brasse dames et messieurs
12 - 200 mètres nage libre dames et messieurs
13 - 50 mètres papillon dames et messieurs
Pause 15 minutes (Course des remplaçants)
14 - Relais 4 x100 mètres 4 nages dames et messieurs

Version du 30 mai 2023

Coupe Régionale Interclubs : Règlement fédéral

Toutes catégories d'âge confondues filles et garçons (Nageurs de la catégorie Avenir ayant le Sauv'Nage).
Équipes de 6 nageurs par équipe de club.
Entre le 1er juillet et le 30 juillet 2023.
2 réunions sur un ou deux week-ends consécutifs.

Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons) :
- 50 mètres nage libre, 100 mètres nage libre, 200 mètres nage libre, 50 mètres dos, 100 mètres dos, 200 mètres dos, 50 mètres brasse, 100 mètres brasse, 200 mètres brasse, 50 mètres papillon, 100 mètres papillon, et 200 mètres 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) :
- 6 x 50 mètres nage libre et 4 x 100 mètres 4 nages (100 mètres par nage).

Classement au temps.

Mode de qualification :
Chaque équipe est composée de six nageurs.
Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Chaque équipe peut présenter au maximum un nageur par épreuve individuelle.
Chaque nageur prend part à maximum deux épreuves individuelles.
La composition de l'équipe est libre.
Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.
Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée, mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.
Des équipes mixtes pourront être engagées composées obligatoirement de 3 filles et 3 garçons (compétition spécialement créée pour les équipes mixtes). Les équipes mixtes ne seront pas prises en compte dans le classement national des clubs.
Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non.

Classement spécifique à la compétition :
Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale.
Les points des relais ne seront pas doublés. Des classements féminin, masculin et général seront publiés.
Les équipes mixtes bénéficieront d'un classement spécifique lors de la compétition.
À l'issue de la saison sportive et après les coupes régionales interclubs dames et messieurs toutes catégories, les Ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2023 toutes catégories.
Les équipes mixtes bénéficieront d'un classement spécifique lors de la compétition. Ce classement ne figurera pas sur le site fédéral et ne sera pas pris en compte dans le classement national des clubs.

Version du 30 mai 2023

Challenge Yvette Andrada

1 - <u>Lieu et date</u> : Saint Céré, le dimanche 6 août 2023.

2 - <u>Catégories d'âge</u> : Filles et Garçons Avenir*, Benjamins.
* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

3 - <u>Epreuves</u> :
- Epreuves individuelles : 100 mètres 4 nages, 100 mètres nage libre.
- Relais : 2 x 50 mètres nage libre ; 2 x 50 mètres 4 nages (le premier nageur effectue un 50 mètres D/B, le deuxième effectue un 50 mètres P/NL).

4 - <u>Règlement</u> :
Chaque équipe est composée de deux nageurs.
Chaque nageur doit nager le 100 mètres 4 nages, le 100 mètres nage libre et les deux relais.
Les équipes peuvent être : mixtes (1 G + 1 F), masculines (2 G) ou féminines (2 F).
Les équipes composées de deux nageurs de clubs différents sont autorisées et seront classées avec les autres.
Une équipe ne sera classée que si les quatre épreuves individuelles et les deux relais sont nagés.

5 - <u>Engagements et droits</u> :
Sur Extranat.fr du 28 juillet au 4 août à minuit.
3 € par équipe (à régler à la Ligue Occitanie).

6 - <u>Classement et récompenses</u> :
Pour chaque épreuve, individuelle ou relais, l'équipe obtiendra 1 point pour la première place, 2 points pour la deuxième place, 3 points pour la troisième place,…
L'équipe qui aura le moins de points au total des six épreuves sera déclarée vainqueur.
Un nageur disqualifié ou n'ayant pas terminé son épreuve marquera n+1 points, n étant le nombre de nageurs classés dans l'épreuve. Il en sera de même pour un relais disqualifié ou non nagé selon le règlement.
Il y aura cinq classements dans chaque catégorie (mixte, masculin et féminin) : benjamins 2, benjamins 1, avenir 3, avenir 2, avenir 1 et + jeunes. La catégorie de l'équipe sera celle du nageur ayant la catégorie la plus haute.
Les nageurs des trois premières équipes de chaque classement recevront une médaille.
En cas d'ex-aequo au nombre de points, les deux équipes partageront la même place sur le podium.
En cas d'égalité pour la première place, il n'y aura pas d'équipe classée deuxième.
En cas d'égalité pour la deuxième place, il n'y aura pas d'équipe classée troisième.

Programme

Matin OP : 9 h 00 - DE : 10 h 00	Après-midi OP : 14 h 00 - DE : 15 h 00
1. 100 mètres nage libre messieurs	6. 100 mètres nage libre dames
2. 100 mètres 4 nages dames	7. 100 mètres 4 nages messieurs
3. Relais 2 x 50 mètres 4 nages messieurs	8. Relais 2 x 50 mètres 4 nages dames
4. Relais 2 x 50 mètres nage libre dames	9. Relais 2 x 50 mètres nage libre messieurs
5. Relais 2 x 50 mètres nage libre mixte	10. Relais 2 x 50 mètres 4 nages mixte

Version du 30 mai 2023

Critériums Zone Ouest

1 - <u>Lieux et dates</u> : Souillac, le dimanche 13 août 2023 (1ère journée), et Gramat, le dimanche 20 août 2023 (2ème journée).

2 - <u>Catégories d'âge</u> : Filles et Garçons Avenirs*, Benjamins, Juniors, Seniors.
* *Les nageurs de la catégorie Avenir devront être titulaires du Sauv'Nage.*

3 - <u>Epreuves</u> :
- Nage libre : 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres, 400 mètres.
- Dos : 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres.
- Brasse : 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres.
- Papillon : 50 mètres, 100 mètres, 200 mètres.
- 4 Nages : 100 mètres, 200 mètres.
- Relais : 4 fois 50 mètres nage libre, 4 fois 50 mètres 4 nages, 4 fois 100 mètres nage libre, 4 fois 100 mètres 4 nages.

Attention :
Les nageurs de la catégorie avenir ne pourront pas être engagés sur les épreuves suivantes : 400 mètres nage libre, 100 et 200 mètres papillon, 200 mètres dos et 200 mètres 4 nages. Ils seront supprimés des engagements avant la distribution des nageurs sur les épreuves.

4 - <u>Participation</u> :
Deux journées de compétition à une semaine d'intervalle.
Chaque nageur pourra s'engager sur quatre épreuves individuelles par journée maximum, hors finales et relais.

5 - <u>Engagements et droits</u> :
Sur Extranat du 4 au 11 août pour la première journée, et du 11 au 18 août pour la deuxième journée.
1.50 € par épreuve individuelle (à régler à la Ligue Occitanie).
Gratuit pour les finales.
2 € par relais.

6 - <u>Déroulement des épreuves</u> :
Séries qualificatives pour des finales toutes catégories pour les 50 mètres : une finale A toutes catégories, et une finale B réservée aux nageurs benjamins 1 et avenirs.
Seuls seront qualifiables en finales les nageurs ayant une licence de natation estivale et n'ayant fait aucune compétition avant le 1er juin.
Les séries seront constituées en fonction des temps d'engagement sans tenir compte des catégories d'âge.
Les relais bannières (équipes composées de nageurs de clubs différents) seront autorisés.

7 - <u>Classement et récompenses</u> :
Pour les 50 mètres :
- les trois premiers de la finale A.
- les 3 premiers benjamins 1 et avenirs qualifiés en finale A ou B. Un nageur qualifié en finale A sera classé avant un nageur qualifié en finale B, quels que soient leurs temps en finales.

Pour les autres épreuves : les trois premiers de chaque catégorie d'âge (Avenir, Benjamins, Juniors-Seniors).
Pour les relais : les trois premières équipes de chaque catégorie d'âge (Avenir, Benjamins, Juniors-Seniors).

Version du 30 mai 2023

Programme Critériums Zone Ouest

Dimanche 13 août 2023 OP : 8 h 30 - DE : 9 h 30	Dimanche 13 août 2022 OP : 14 h 00 - DE : 15 h 00
1.400 m nage libre dames classement au temps 2.100 m papillon messieurs classement au temps 3.100 m papillon dames classement au temps 4.50 m nage libre messieurs séries 5.50 m nage libre dames séries 6.200 m 4 nages messieurs classement au temps 7.200 m 4 nages dames classement au temps 8.50 m dos messieurs séries 9.50 m dos dames séries 10. 50 m papillon messieurs séries 11. 50 m papillon dames séries 12. 100 m nage libre messieurs classement au temps 13. 100 m nage libre dames classement au temps 14. 50 m brasse messieurs séries 15. 50 m brasse dames séries 16. 200 m dos messieurs classement au temps 17. 200 m dos dames classement au temps 18. Relais 4 x 50 m 4 nages messieurs classement au temps 19. Relais 4 x 50 m 4 nages dames classement au temps	20. 100 m dos messieurs classement au temps 21. 100 m dos dames classement au temps 22. 50 m nage libre messieurs finales B et A 23. 50 m nage libre dames finales B et A 24. 100 m brasse messieurs classement au temps 25. 100 m brasse dames classement au temps 26. 50 m dos messieurs finales B et A 27. 50 m dos dames finales B et A 28. 50 m papillon messieurs finales B et A 29. 50 m papillon dames finales B et A 30. 200 m nage libre messieurs classement au temps 31. 200 m nage libre dames classement au temps 32. 50 m brasse messieurs finales B et A 33. 50 m brasse dames finales B et A 34. 100 m 4 nages messieurs classement au temps 35. 100 m 4 nages dames classement au temps 36. Relais 4 x 100 m nage libre messieurs 37. Relais 4 x 100 m nage libre dames
Dimanche 20 août 2023 OP : 8 h 30 - DE : 9 h 30	**Dimanche 20 août 2023 OP : 14 h 00 - DE : 15 h 00**
1. 400 m nage libre messieurs classement au temps 2. 100 m brasse dames classement au temps 3. 100 m brasse messieurs classement au temps 4. 50 m papillon dames séries 5. 50 m papillon messieurs séries 6. 200 m 4 nages dames classement au temps 7. 200 m 4 nages messieurs classement au temps 8. 50 m dos dames séries 9. 50 m dos messieurs séries 10. 50 m brasse dames séries 11. 50 m brasse messieurs séries 12. 100 m papillon dames classement au temps 13. 100 m papillon messieurs classement au temps 14. 50 m nage libre dames séries 15. 50 m nage libre messieurs séries 16. 100 m 4 nages dames classement au temps 17. 100 m 4 nages messieurs classement au temps 18. Relais 4 x 50 m nage libre dames classement au temps 19. Relais 4 x 50 m nage libre messieurs classement au temps	20. 200 m brasse dames classement au temps 21. 200 m brasse messieurs classement au temps 22. 50 m papillon dames finales B et A 23. 50 m papillon messieurs finales B et A 24. 100 m nage libre dames classement au temps 25. 100 m nage libre messieurs classement au temps 26. 50 m dos dames finales B et A 27. 50 m dos messieurs finales B et A 28. 50 m brasse dames finales B et A 29. 50 m brasse messieurs finales B et A 30. 100 m dos dames classement au temps 31. 100 m dos messieurs classement au temps 32. 50 m nage libre dames finales B et A 33. 50 m nage libre messieurs finales B et A 34. 200 m papillon dames classement au temps 35. 200 m papillon messieurs classement au temps 36. Relais 4 x 100 m 4 nages dames classement au temps 37. Relais 4 x 100 m 4 nages messieurs classement au temps

Version du 30 mai 2023

Championnats du Lot open

1 - <u>Lieu et date</u> : Gourdon (repli : Saint Céré), le samedi 2 septembre 2023.

2 - <u>Catégories d'âge</u> : Filles et Garçons Avenirs, Benjamins, Juniors, Seniors.

3 - <u>Epreuves</u> :
- 50 m papillon, brasse, dos, nage libre.
- Relais 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages.
- Relais mixtes 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages.

4 - <u>Participation</u> :
Ces championnats du Lot sont ouverts à tous les nageurs et nageuses régulièrement licenciés dans un club de natation quel qu'il soit, avec ou sans licence compétiteur.
Les podiums sont réservés aux nageurs ayant une licence dans un club du Lot.
Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux deux relais par réunion.

5 – <u>Engagements et droits</u> :
Compétition déclarée avec Extranat Pocket.
Engagements par ffnex envoyée par l'organisation.
1 € par épreuve individuelle.
2 € par relais.

6 - <u>Récompenses</u> :
Aux trois premières filles et trois premiers garçons des catégories suivantes :

Avenir dames 9 ans et moins	Avenir garçons 10 ans et moins
Avenir dames 10 et 11 ans	Avenir 11 et 12 ans
Benjamines	Benjamins
Juniors 1 et 2 dames	Juniors 1 et 2 messieurs
Juniors 3 et 4 – Seniors dames	Juniors 3 et 4 – Seniors messieurs

Programme

OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
1 - 50 mètres papillon dames	8 - 50 mètres dos dames
2 - 50 mètres papillon messieurs	9 - 50 mètres dos messieurs
3 - 50 mètres brasse dames	10 - 50 mètres nage libre dames
4 - 50 mètres brasse messieurs	11 - 50 mètres nage libre messieurs
5 - Relais 4 x 50 mètres nage libre dames	12 - Relais 4 x 50 mètres 4 nages dames
6 - Relais 4 x 50 mètres nage libre messieurs	13 - Relais 4 x 50 mètres 4 nages messieurs
7 - Relais 4 x 50 mètres nage libre mixtes	14 - Relais 4 x 50 mètres 4 nages mixtes

Coordonnées bancaires CD 46

Relevé d'identité bancaire / IBAN				
IBAN : FR76 1780 7008 1501 5191 4320 318				**BIC** : CCBPFRPPTLS
Code Banque	**Code Guichet**	**Numéro de compte**	**Clé RIB**	**Domiciliation / Paying banque**
17807	00815	01519143203	18	BP. Occitane Gourdon

Version du 30 mai 2023

Annexe

Version du 30 mai 2023

Cahier des charges relatif à l'organisation de compétitions régionales en bassin de 25 m ou 50 m

Le cahier des charges proposé ci-après est établi par la Ligue Occitanie Pyrénées- Méditerranée de Natation, maître d'œuvre et responsable de l'organisation de toutes les compétitions régionales inscrites au calendrier. Ce cahier des charges concerne toutes les organisations des disciplines régionales suivantes :

- Natation Course
- Maîtres
- Natation Estivale

1. Préambule

Le déroulement des compétitions régionales est conditionné par le contenu des programmes sportifs régionaux, dans le respect de l'annuel règlement fédéral de la saison en cours. Les clubs organisateurs de compétitions régionales sont considérés comme clubs supports et doivent être garants de la connaissance de ces deux documents relativement à la compétition organisée.

2. Missions de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation

La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation s'assure de la création et du montage informatique de la compétition par le biais d'ExtraNat.
La ligue assure également l'édition et la diffusion de la start-list ainsi que la publication des résultats de la compétition sur son site internet.
La ligue fixe tous les horaires de la compétition (ouverture des portes, réunion technique, début des épreuves). Elle assurera l'information des modifications éventuelles.
La ligue est garante de la dotation des médailles, des coupes et éventuellement de récompenses annexes telles qu'articles de sports, bons d'achat. Elle en assurera le financement et la fourniture.
La ligue prend financièrement en charge les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement du délégué fédéral, du juge-arbitre, du starter et des techniciens en charge du chronométrage et de l'informatique, désignés par elle-même.
Pour chaque compétition régionale, la ligue nomme un délégué qui a, entre autres, la charge de vérifier que tous les points prévus dans le cahier des charges sont respectés par le club organisateur. Tout manquement est consigné dans le rapport du délégué transmis à la ligue dans les trois jours suivant la compétition.

3. Missions du club organisateur

Le club organisateur procède, auprès de la collectivité concernée, à la demande de mise à disposition du bassin pour la compétition (à l'exception des compétitions envisagées sur les territoires des Métropoles de Montpellier et Toulouse pour lesquelles la demande est formulée par la ligue). Il est responsable civilement du déroulement de la compétition.
Le club organisateur doit s'assurer du suivi logistique de la compétition. En particulier, il devra se conformer au règlement intérieur de l'établissement et aura à sa charge :

- l'équipement du bassin pour la compétition suivant les règlements en vigueur.
- la sonorisation avec le microphone pour le secrétariat de table et/ou le speaker.
- la mise en place du podium pour les remises de récompenses ; il assurera les cérémonies protocolaires.
- la mise en place de la plage de départ avec des sièges pour les nageurs et les chronométreurs ; la plage de départ peut être équipée de parasols pour les bassins extérieurs (s'assurer de l'ancrage de

Version du 30 mai 2023

tout matériel tel que tente, marabout … en prévention de vent violent) ainsi que pour chaque couloir, d'un récipient d'eau destiné aux concurrents.
- la mise en place de la table de secrétariat sur un emplacement surélevé (si possible).
- la mise en place de la chambre d'appel.
- un local sécurisé sera mis à disposition du délégué, du corps arbitral et du secrétariat ; celui-ci pourra servir éventuellement pour les réunions du jury d'appel.
- un espace réservé à la réunion technique devra être envisagé.

Le club organisateur est chargé de récupérer puis de restituer le matériel du système de chronométrage (boutons poussoirs, câblage, haut-parleurs, start-son, piccolo) dans les locaux de la ligue (72 Rue Paul Riquet, 31 000 Toulouse). Le club organisateur mettra en place le système de chronométrage semi-automatique avec l'aide des techniciens informatiques. En outre, le fonctionnement du système de chronométrage sera assuré par un des techniciens habilités par la ligue. A la fin de la compétition, plusieurs bénévoles du club organisateur assisteront les techniciens informatiques pour le rangement du matériel.

Le club organisateur doit assurer l'affichage du programme et des résultats :
- un exemplaire du programme des épreuves de la compétition sera imprimé et distribué aux chronométreurs (1 exemplaire par couloir) ainsi qu'au délégué, au(x) juge- arbitre(s), au(x) starter(s), au préposé de la chambre d'appel et juges de nage et virages.
- les résultats devront être affichés course après course au bord du bassin.
- les éléments de la compétition (start-list, résultats au format FFNex) seront archivés sur le site internet de la ligue.
- une imprimante sera mise à disposition des techniciens informatiques.

Le club organisateur veillera au confort des nageurs, de leurs entraîneurs et de l'ensemble des participants. Il s'assurera notamment de :
- la distribution d'eau aux chronométreurs et aux membres du jury.
- l'ouverture et l'accès au bassin une heure et demie avant le début des épreuves.

Le club organisateur peut apposer des panneaux publicitaires en accord avec la ligue qui se réserve le droit d'installer tout support de communication à l'effigie de ses institutions partenaires et de ses sponsors.
A ce sujet, la ligue peut éditer une plaquette de présentation et d'information de la compétition à destination des clubs participants.
Indépendamment, le logo de la ligue, disponible sur demande, doit être apposé sur tous les supports de communication envisagés par le club organisateur.
Enfin, toutes les invitations de personnalités extérieures sont laissées à l'initiative de la ligue. Dans ce cas, le club organisateur peut faire part de ses suggestions d'invitations à la ligue.
Le club organisateur ne peut ouvrir de buvettes et de stands dédiés à la vente d'articles de sport qu'en possession des autorisations nécessaires et délivrées par les services adéquats.
Le club organisateur s'assurera de la conformité des installations de l'avis de la commission locale ou départementale de sécurité suivant l'importance de la manifestation.
La ligue décline toutes responsabilités civile et morale pour tout incident ou accident pouvant survenir lors de la compétition.
Le club organisateur informera le délégué fédéral du dispositif prévu pour les secours. Il l'informera également du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de l'établissement.
Enfin, une connexion Wifi est souhaitée mais non imposée.

4. Dispositions particulières aux compétitions des Maîtres

Conformément au règlement fédéral, l'échauffement de toutes les réunions des compétitions Maîtres devra être surveillé par une personne titulaire du diplôme de Maître Nageur Sauveteur ou d'un diplôme équivalent. Cette personne sera fournie par le club organisateur.

5. Sécurité et responsabilité

Le club est responsable civilement du déroulement de la compétition.

Version du 30 mai 2023

Le club support s'assurera de la conformité des installations de l'avis de la commission locale ou départementale de sécurité suivant l'importance de la manifestation.
La ligue décline toutes responsabilités civile et morale pour tout incident ou accident pouvant survenir lors de la compétition.

Le club support informera le délégué régional du dispositif prévu pour les secours et également du Plan d'Organisation de la Surveillance et des secours de l'établissement.

CONTRAT

Je soussigné (e) : ……

Fonction dans le club support : ……

Dénomination du club support : ……

M'engage à respecter le cahier des charges ci-avant pour l'organisation de :

Nom de la compétition :

……

A…… le ……

Signature(1)

[1] La signature du Président de la structure organisatrice doit être précédée de la mention « lu et approuvé ».

Version du 30 mai 2023